



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

MONTÉRÉGIE-EST

MRC du Haut-Richelieu, de La Vallée-du-Richelieu et de Pierre-De Saurel
Centre local de développement de Brome-Missisquoi |
Conseil de la culture de Saint-Hyacinthe | Culture Montérégie

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

SIGNATURE D'UNE ENTENTE POUR FAVORISER LA CRÉATION ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE EN MONTÉRÉGIE-EST

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 14 juin 2017. – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), les Municipalités régionales de comté (MRC) du Haut-Richelieu, de Pierre-De Saurel et de La Vallée-du-Richelieu, le Centre local de développement de Brome-Missisquoi, le Conseil de la culture de Saint-Hyacinthe, avec la collaboration de Culture Montérégie, annoncent aujourd'hui la signature d'une Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Montérégie-Est.

Selon les termes de l'entente, le Conseil des arts et des lettres du Québec a apparié le montant de 63 500 \$, investi par les partenaires, pour un total de 127 000 \$. Ce montant, réparti sur trois ans (2017-2020), assure la mise en œuvre du programme de partenariat territorial de la Montérégie-Est, qui permettra de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité pour les artistes et les organismes culturels du territoire des partenaires.

Ce programme, géré par le Conseil des arts et des lettres du Québec, a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région, de contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains, de favoriser leur rétention dans leur localité, ainsi que d'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur. Un appel à projets est lancé dès aujourd'hui pour les artistes et écrivains professionnels ainsi que pour les organismes artistiques dont l'adresse principale se situe sur le territoire de l'un des partenaires. Les projets doivent être déposés au CALQ au plus tard le **14 septembre 2017**.

Citations

« Je me réjouis de cette entente entre le Conseil des arts et des lettres du Québec et les acteurs municipaux de la Montérégie-Est, qui investissent conjointement pour le dynamisme culturel de leur région et la qualité de vie de leurs citoyens. L'accès à la culture partout au Québec est une priorité pour notre gouvernement. »

M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française

« Nous, les partenaires de l'entente, nous croyons aux bienfaits qu'apporte une vie culturelle riche et diversifiée. Nous savons que la culture permet de rassembler les gens, de développer un sentiment d'appartenance, et de se sentir bien dans sa communauté. Nous sommes conscients du rôle que nous pouvons jouer pour que toute cette effervescence culturelle prenne vie. Nous sommes donc très heureux de concrétiser notre soutien et notre appui par la signature de cette entente de partenariat territorial. »

Mme Andrée Clouâtre, mairesse d'Henryville et responsable du dossier Culture à la MRC du Haut-Richelieu

« En s'engageant dans cette entente, la Montérégie-Est célèbre la valeur de la créativité de ses artistes et de ses écrivains. C'est extrêmement stimulant de travailler avec des gens qui croient comme nous que les arts sont essentiels à la société et bénéfiques aux communautés qui les soutiennent. »

Mme. Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du Conseil des arts et des lettres du Québec

« La signature de cette entente constitue une excellente nouvelle pour le milieu culturel d'une partie de la Montérégie-Est. Culture Montérégie applaudit cet appui essentiel aux artistes professionnels et aux organismes culturels de la part du Conseil des arts et des lettres du Québec. Il félicite également l'engagement primordial des cinq partenaires régionaux envers le développement culturel. »

M. Sylvain Massé, président de Culture Montérégie.

SOUTIEN AUX ARTISTES ET AUX ORGANISMES

Dans le cadre de l'appel de projets, les artistes professionnels et les organismes culturels peuvent compter sur les services-conseils de Culture Montérégie pour la préparation de leur dossier. Celles et ceux qui souhaitent déposer un projet peuvent communiquer avec Sabrina Brochu, agente de développement à Culture Montérégie, afin de vérifier leur admissibilité et de s'assurer que leur projet répond aux objectifs et aux conditions du programme. Les services-conseils sont gratuits et offerts à tous. Coordonnées : sbrochu@culturemonteregie.qc.ca, 450 651-0694 ou 1 877 651-0694, poste 222.

RENCONTRES D'ACCOMPAGNEMENT

Culture Montérégie tiendra des rencontres d'information de groupe et des journées d'accompagnement individuel, directement sur le terrain. Au cours de ces rencontres, les artistes et les organismes pourront obtenir plus de détails au sujet du programme, et recevoir des conseils quant à la façon de présenter leur projet, en lien avec les critères d'admissibilité. Ces services sont offerts gratuitement. Le site Web de Culture Montérégie, de même que son fil Twitter et sa page Facebook peuvent être consultés pour tous les détails. Des envois courriel seront également effectués aux artistes et aux organismes des territoires de MRC des partenaires.

L'APPEL À PROJETS

Pour connaître tous les détails des quatre volets du Programme de partenariat territorial en Montérégie-Est, soit [Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels](#), [Soutien aux organismes artistiques professionnels](#), [Soutien à la mobilité pour les artistes](#) et [Soutien à la mobilité pour les organismes](#), il est nécessaire de visiter le site Web du CALQ, section Aide financière, onglet Aides régionales, au calq.gouv.qc.ca.

- 30 -

Source :

Jacinthe Barabé
Agente de communication
Culture Montérégie
Tél. : 450 651-0694 ou 1 877 651-0694, poste 223
Suivez Culture Montérégie sur [Facebook](#) ou [Twitter](#)
www.culturemonteregie.qc.ca

Renseignements :

Karine Côté
Conseillère en communication
et à la promotion des arts et des lettres
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 418 528-2589 ou 1 800 608-3350
Suivez le CALQ sur [facebook](#) ou [twitter](#)